

Numéro	Date	Code Client
FC001015	07/12/09	RAMIR
N° intracommunautaire client		

RAMIREZ

chantier SOST

65370 SOST

Référence comm.06/2009
Affaire suivie par Viennet Emilie

Facture

Désignation	Qté	Remise	Px unitaire	Montant HT	Montant HT	*
EYVI 07 EH BSI-NC Station d'épuration individuelle à insufflation d'air et recirculation des boues. Capacité normale 05 EH Capacité occasionnelle 07EH	1,00	20%	3 843,13	3 074,50	3 074,50	C04
MISE EN SERVICE OFFERTE	1,00		0,00	0,00	0,00	
1 ère VISITE DE CONTROLE OFFERTE Visite de contrôle de la station d'épuration	1,00		0,00	0,00	0,00	
CONDITION DE REGLEMENT : Acompte chèque 1000.00€						
Solde à la livraison						

PAYÉ le
31 MAI 2010
Par Chq. CA

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Port HT	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
C04	3 074,50	19,60%	602,60	3 074,50	0,00		3 677,10	1 000,00	2677,10€
				Conditions de règlement :		0,00€	Chèque bancaire		2 677,10
Total	3 074,50		602,60						

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, clause de réserve de propriété (loi n° 80335 du 12 MAI 1980)
le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. La société donne des délais de livraison non contractuel.
En cas de retard de paiement, les pénalités seront calculées sur la base de 1 fois et demi le taux d'intérêt légal, par jour de retard.